



## **Avis du conseil de direction relatif aux états financiers annuels de l'ETF pour l'exercice budgétaire 2008**

Le conseil de direction prend acte des états financiers annuels de l'ETF pour l'exercice budgétaire 2008. Se fondant sur:

- les observations préliminaires positives de la Cour des comptes et la réponse de la Fondation européenne pour la formation à ces observations;
- la déclaration d'assurance statutaire de la directrice et la confiance qu'elle a exprimée concernant les contrôles et le fonctionnement de la Fondation européenne pour la formation pour l'année 2008;
- les informations détaillées relatives aux résultats de l'ETF et à la gestion du contrôle interne figurant dans le rapport annuel d'activité 2008 présenté au conseil de direction pour adoption au cours de la réunion organisée le 15 juin 2009;
- la certification des comptes par le comptable de l'ETF;
- les informations communiquées par le comptable et la directrice de l'ETF au cours de la réunion du conseil de direction de l'ETF du 15 juin 2009;

le conseil de direction a obtenu l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont fiables et que les transactions sous-jacentes sont, dans leur ensemble, légales et régulières.

Sur la base des éléments susmentionnés, le conseil de direction rend un avis positif concernant les comptes définitifs pour l'exercice budgétaire 2008.

Le conseil de direction attend le rapport et les observations de l'autorité budgétaire au terme de la procédure de décharge. Le conseil de direction demande à la directrice de la Fondation européenne pour la formation de tenir compte des éventuelles observations et remarques en vue d'accroître encore la fiabilité, l'efficacité et l'efficacité de l'ETF au cours de la prochaine période.

Le conseil de direction invite la directrice à transmettre les comptes au comptable de la Commission, à la Cour des comptes, au Parlement européen et au Conseil pour le 1<sup>er</sup> juillet 2009 au plus tard, conformément aux dispositions du règlement intérieur du conseil de direction de l'ETF et au règlement financier de l'ETF.

Date

Odile Quintin  
Présidente  
Conseil de direction de l'ETF